

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

---

RESTAURER L'AUTORITÉ DE LA JUSTICE À L'ÉGARD DES MINEURS DÉLINQUANTS  
ET DE LEURS PARENTS - (N° 448)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL97

présenté par  
M. Terlier, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 3, supprimer les deuxième et troisième occurrences des mots :

« d'emprisonnement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.